



DÉLIBÉRATION

du 26 mars 2024

Présents : 23 Excusés : 4 4 pouvoirs Absents : / Votants : 27 En exercice : 27 <hr style="border-top: 1px dashed black;"/> Délibération certifiée exécutoire par le Maire, compte tenu de sa télétransmission en PRÉFECTURE de Nantes et de l'accusé de réception reçu, Le <u>29/03/2024</u> Publiée, le <u>29/03/2024</u> Notifiée, le	<p>L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à Mésanger, à la Mairie, salle du Conseil Municipal, en séance publique, sous la présidence de Mme Nadine YOU, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : M. Antony AURILLON, M. Bruno BENOIT, Mme Laurence BERNARD TANGUY, Mme Sandrine BRANCHEREAU, Madame Laura BRETAUD, M. Bruno CHICOISNE, Mme Maria COURTAY, M. Cédric DOTTOR, Mme Florence DRAKE DEL CASTILLO, Mme Estelle GOIMBAUD, M. Damien GUILLON, Mme Anne-Marie HENRY, Mme Isabelle LEAUTE, M. Ludovic LEDUC, M. Frédéric LEGRAS, Mme Marina LUCAS, Mme Sandrine MARTINY, Mme Rosalie OUTIN, M. Fabrice PAYEN, Mme Türkan RENZO, Mme Sandrine SUTEAU, M. Philippe THIBAUDEAU, Mme Nadine YOU</p> <p><u>Étaient absents excusés</u> : Mme Noëlle BICHON (ayant donné pouvoir à Anne-Marie HENRY), M. Philippe JAHAN, (ayant donné pouvoir à Nadine YOU), Mme Agnès LEMARIE (ayant donné pouvoir à Laura BRETAUD), M. Jérôme LECERF (ayant donné pouvoir à Sandrine BRANCHEREAU)</p> <p><u>Assistaient également au titre des services</u> : Marie LARDEUX, Fabienne PITON</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Rosalie OUTIN <u>Date de la convocation</u> : 20 mars 2024</p>
Délibération n°24.2.12	<p><u>FINANCES</u></p> <p><i>Transfert comptable de biens du budget général vers le budget annexe Panneaux photovoltaïques</i></p>

Madame Le Maire explique qu'il est nécessaire de transférer comptablement au Budget annexe Panneaux photovoltaïques des immobilisations liées à ce service mais qui sont actuellement dans l'inventaire du Budget Principal comme détaillées ci-dessous.

Les travaux relatifs aux panneaux photovoltaïques réalisés au budget principal étaient intégrés comme suit :

BUDGET PRINCIPAL								Budget panneaux photovoltaïques
Année	N° actif	Désignation	Tiers	Montant HT	Montant TTC	N° mandat	Article	Article
2021	390-Photovoltaïques	Situation 1 Lot 14 - Panneaux Photovoltaïques	EP2C	12 458,55	14 950,26	924	21318	2153
2021	390-Photovoltaïques	Situation 2 Lot 14 - Panneaux Photovoltaïques	EP2C	26 993,53	32 392,24	1374	21318	2153
2022	390-Photovoltaïques	Situation 3 Lot 14 - Panneaux Photovoltaïques	EP2C	300,38	360,46	796	21318	2153
2022	90007455351715	Situation 4 & DGD Lot 14 - Panneaux Photovoltaïques	EP2C	2 076,43	2 491,72	1187	21318	2153
2022	390-Photovoltaïques	Raccordement installation de production solaire	ENEDIS	1 127,61	1 353,13	1496	21318	2153
DEPENSES				TOTAL	42 956,51	51 547,81		

Dans un deuxième temps, ces travaux qui sont achevés seront intégrés au compte 2153.

Après avoir entendu cet exposé,

Vu l'article L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal du 19 décembre 2023 portant création du budget annexe panneaux photovoltaïques ;

**Le conseil Municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité :**

► **DONNE** son accord sur le transfert des biens indiqués dans le tableau ci-dessus.

Le Maire,
Nadine YOU



Rosalie OUTIN
Secrétaire de séance



Accusé de réception en préfecture 044-214400962-20240326-24212d-DE Reçu le 29/03/2024